



**Exposition Agricole
Calixa-Lavallée
8 juillet 2017 - 13h00**

Formulaire d'inscription

Les inscriptions et paiements doivent être reçus par l'organisateur

Avant le 4 juin 2017

(une inscription par duo - cavalier/cheval)

Nom du cavalier: _____

Catégorie jeune Catégorie adulte

Adresse complète : _____

No tél : _____

Nom du cheval : _____

Race du cheval : _____

Propriétaire du cheval : _____

No. Québec Cheval : _____

Je certifie, par la présente, que chaque cheval, cavalier et/ou mineur sont admissibles conformément au présent formulaire. Je reconnais, par la présente, que tous les sports équestres comportent certains risques et qu'aucun casque protecteur (bombe) et/ou tout autre équipement de protection n'est en mesure de protéger complètement ou partiellement contre toute éventuelle blessure. J'accepte, par la présente, d'assumer ce risque et je dégage l'Expo Agricole Calixa-Lavallée, le concours, ses officiels, organisateurs, agents, employés et leurs représentants de toutes responsabilités.

Signature du cavalier (du parent si moins de 18 ans) : _____

CLASSES	X
Parcours obstacles western, classique ou en main -sans saut – Tous	
Obéissance aux commandements Attelage	
Classe Surprise en selle	
Obéissance aux commandements Selle pas & trot	
Parcours obstacles – boîte aux lettres Attelage & selle - Tous	
Slalom En Selle	
Parcours de cônes – Chrono. Attelage	

Vous devez soumettre votre (vos) inscription(s) avant le 4 juin 2017 accompagnée(s) d'une photocopie d'un certificat d'assurance ou/ou la carte de Québec Cheval et copie du test COGGINS validé pour 1 an. Si cette formalité n'est pas remplie, le participant devra fournir ces documents avant que son cheval ne descende de la remorque.

Un chèque de 25,00 \$ libellé au nom de l'organisateur (Lisa Tardif) est obligatoire pour confirmer votre inscription. Celui-ci vous sera remis à la fin du concours. Veuillez noter qu'en cas d'absence au concours, le chèque sera encaissé par l'organisateur à titre de pénalité. Carte de membre de la Société de l'Agriculture OBLIGATOIRE (23,00\$ tx incl.).

Tout cavalier de moins de 18 ans devra être muni d'une bombe ou tout autre casque de protection.

Verso 